



Conte hulin

LE PRÉSIDENT,

M. François Leblond

Président de la CPDP du projet de réseau de transport du Grand Paris
100, avenue de Suffren
75015 Paris
Tél. : 01 44 49 72 73
contact@debatpublic-reseau-GrandParis.org

Paris, le vendredi 17 décembre 2010

Monsieur le Président,

Dans le cadre du débat public sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris, **FSCEF se positionne, dans son cahier d'acteur, en faveur du tracé de référence des lignes automatiques verte et bleue reliant les aéroports Roissy et Orly et desservant le Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, le Parc des Expositions de Paris Le Bourget et le CNIT Paris La Défense, acteurs essentiels de la filière foires, salons, congrès et événements en Ile-de-France.**

La filière FSCE, et en particulier ses équipements (parcs des expositions et centres de congrès), constituent des outils stratégiques et structurants du territoire.

Le dynamisme de cette filière contribue au **rayonnement international et à l'attractivité de la France** en général, et **de Paris et sa région** en particulier, qui se doit de maintenir son statut de destination mondiale de référence en matière de niveau de service et de qualité d'accueil.

Grâce aux manifestations économiques, techniques, scientifiques, culturelles et politiques qu'ils organisent et accueillent, ils favorisent le développement **des échanges** et constituent un élément capital de **structuration du territoire** pour toutes les **communautés** concernées.

Les foires, salons et congrès, dont beaucoup se tiennent au CNIT et aux Parcs des Expositions de Paris Nord Villepinte et de Paris Le Bourget, jouent un rôle majeur pour la **croissance des PME et TPE** qui trouvent dans ce média un outil de promotion et de commercialisation efficace et peu coûteux, notamment sur les marchés internationaux. Les **retombées économiques (contrats et flux d'affaires)** qui en résultent sont à l'origine du maintien et de la création de nombreux emplois dans ces entreprises, sans compter les emplois générés dans les activités connexes (hôtellerie, restauration, transports).

Ces manifestations sont également au cœur de la **diffusion des savoir-faire et des innovations**, en raison des liens étroits qu'elles entretiennent avec les **pôles d'excellence et de compétitivité** de la région francilienne.

De plus, la réunion physique, sur un même lieu, de tous les acteurs d'une branche d'activité ou d'un secteur économique permet de **réduire l'empreinte carbone**. Visiteurs et exposants, nationaux et étrangers, professionnels et spécialistes, se rencontrent et échangent pour connaître, évaluer et comparer toutes les offres, solutions et expertises disponibles au niveau local, national ou mondial, réduisant d'autant le nombre de leurs voyages et déplacements.

Encourager les transports en commun en proposant un tracé pertinent et en offrant un service fiable contribuera également à la préservation de l'environnement et au développement durable du territoire.

Enfin, Paris doit défendre sa position de leader des places d'accueil des foires, salons, congrès et événements tous secteurs confondus.

Grâce à la **qualité intrinsèque de la filière, les organisateurs du secteur** proposent une véritable animation de la communauté professionnelle à travers toute une gamme de services marketing optimisant l'efficacité de la rencontre en face-à-face.

Mais dans un contexte de concurrence exacerbée entre places européennes et internationales, les **caractéristiques d'environnement constituent des facteurs stratégiques de différenciation** tant pour le développement des manifestations elles-mêmes que pour l'attractivité de la place. Les participants cherchant à optimiser le **rapport temps / coût / efficacité**, la question des transports et des **liens entre les grands sites d'affaires** de la capitale est donc essentielle.

L'enjeu dans le domaine des transports est donc de diminuer les temps de trajet et **d'améliorer l'interconnexion des différents centres**, jusqu'ici juxtaposés, pour en faire une véritable plateforme structurée, un « **hub** ».

Le projet de réseau de transport public du Grand Paris est l'occasion unique, si ce n'est historique, d'améliorer la structuration du territoire et d'en valoriser les atouts, à condition toutefois :

- de connecter les sites d'accueil entre eux (Parc des Expositions Paris Nord Villepinte, Parc des Expositions de Paris Le Bourget et CNIT Paris La Défense),
- de connecter ces sites avec les grandes infrastructures de transport (aéroports de Roissy et d'Orly, RER A, RER B),
- d'assurer la pertinence des stations (relier les lignes bleue et verte à la station existante du RER B Parc des Expositions, mais écarter le projet subsidiaire Villepinte-Tremblay, source de confusion et de temps perdu pour les visiteurs),
- d'assurer la continuité de service (avec l'automatisation des lignes), garante de l'image à long terme de la place du Grand Paris sur l'échiquier mondial.

Tous ces éléments militent donc pour la création d'une gare Le Bourget Aéroport et pour la connexion des lignes automatiques à la station Parc des Expositions existante du RER B.

C'est pourquoi la **Profession appuie les suggestions techniques de Viparis**.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Thierry HESSE

Présentation de Foires Salons Congrès et Événements de France

Foires, Salons, Congrès et Événements de France (FSCEF) est la fédération professionnelle représentative des organisateurs de foires, salons, congrès et événements, des gestionnaires de sites d'accueil et des prestataires de services dédiés en France. Elle compte plus de **300 adhérents**.

FSCEF représente près de 90% de l'activité du secteur, dont les plus grands noms de l'organisation, de l'accueil et de la prestation de services des manifestations en Île-de-France et en régions.

FSCEF est une association (loi 1901). Elle rassemble 6 groupements qui représentent chaque métier :

- les organisateurs de foires
- les organisateurs de salons et de congrès
- les parcs d'exposition
- les centres de congrès
- les prestataires de services
- les concepteurs d'événements

Depuis juillet 2009, **l'ANAé (Association des agences de communication événementielles) a adhéré à FSCEF**, qui regroupe désormais tout le secteur de la rencontre professionnelle. **L'ANAé représente :**

- 67 agences
- 716 millions d'euros de CA
- 1420 collaborateurs

(Source Etude ANAé – Septembre 2009)

FSCEF s'est fixé **3 missions** prioritaires :

- favoriser le développement du secteur en veillant à ce que ses intérêts professionnels spécifiques soient mieux pris en compte ;
- promouvoir l'ensemble du secteur par la valorisation auprès des entreprises, médias et responsables politiques ; par la professionnalisation des acteurs;
- développer des services adaptés aux besoins des adhérents par la réflexion prospective et les échanges d'expérience entre professionnels du même secteur.

FSCEF

11 rue Friant – 75014 PARIS

Tel : 01 53 90 20 10 – Fax : 01 53 90 20 19

Contact :

Annie ARSAUT MAZIERES – Directrice Générale - a.a.mazieres@fscef.com;

Raphaële NEVEUX – Chef de Département, en charge des Etudes et Statistiques – r.neveux@fscef.com